



Conférence
des
Bâtonniers



Institut de formation ordinaire
de la
Conférence des Bâtonniers

IFOC

Les formations de la Conférence des Bâtonniers

13^{ème} Université d'été des barreaux

LE BÂTONNIER PREMIER DEFENSEUR DES AVOCATS

LA BAULE

Mercredi 27, jeudi 28, vendredi 29 et samedi 30 août 2025

ATLANTIA – PALAIS DES CONGRÈS

119 avenue de Lattre de Tassigny 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC

**Clôture des inscriptions
18 août 2024**

Mercredi 27 août

Yacht Club de La Baule

1 quai Rageot de la Touche – La Baule-Escoublac

19h00

Accueil des participants

Par Louis-Georges BARRET, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Nantes

Valérie CIZERON, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Saint-Nazaire

Cocktail dînatoire offert par l'Ordre des Avocats du barreau de Nantes et de Saint Nazaire

Yacht Club de La Baule, 1quai Rageot de la Touche – La Baule-Escoublac

Jeudi 28 août

Atlantia Palais des Congrès

119, avenue de Lattre de Tassigny – La Baule-Escoublac

8h15

Accueil des participants

8h45

Début des travaux

Accueil par :

Valérie CIZERON, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Saint-Nazaire

Louis-Georges BARRET, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Nantes

Franck LOUVRIER, maire de La Baule-Escoublac

Ouverture des travaux, Jean-Raphaël FERNANDEZ, président de la Conférence des bâtonniers

Mise en perspective, Anne LAGARRIGUE, présidente de la commission Formation et Prospective de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Haute-Saône

9h15

Table ronde : Protection de l'Avocat : mythe ou réalité ?

Présidée par Jean-Raphaël FERNANDEZ, président de la Conférence des bâtonniers

Sebastian RĂDULEȚU, juge à la Cour européenne des droits de l'Homme

Patrice SPINOSI, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation

Xavier NOGUERAS, avocat à l'Ordre des avocats de Paris

10h30

Pause

Répartition des participants dans le 1^{er} atelier choisi.

10h45

Atelier 1 – Le Bâtonnier en équilibre entre pression médiatique et principes déontologiques

• 1^{ère} partie : Retours d'expérience de deux procès sous pressions

Kevin GRETHEN, journaliste Ouest France

Philippe CANO, bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Avignon

Delphine DEJOIE-ROUSSELLE, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Vannes

Catherine GLON, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Rennes

Franck DYMARSKI, membre du collège ordinal, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats des Ardennes

David ZACHAYUS, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Metz

Atelier 2 – Incident sinon rien ! (Jeux de rôles)

• 1^{ère} partie : Quand la défense s'emballe...

Frédéric FEVRE, procureur général de la cour d'appel de Douai

Éric RUELLE, premier président de la cour d'appel de Poitiers

Justine DEVRED, présidente de commission de commission Libertés et droits de l'Homme, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Senlis

Stéphane GIURANNA, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Epinal

Maxime ROSIER, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Montpellier

Philippe THIAULT, trésorier de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bourges

Atelier 3 – Le Bâtonnier face aux fragilités professionnelles de l'Avocat

• 1^{ère} partie : Identifier et comprendre

Antoine ANDRE, secrétaire général du conseil de l'Ordre départemental des médecins, directeur adjoint du SMUR

Christine JULIENNE, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Nantes

Florence FREDJ-CATEL, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Meaux

Cécile SCHWAL, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Nice

Benoît PORTEU de LA MORANDIERE, président de la commission Territoires et initiatives des Ordres, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Aix en Provence

Atelier 4 – Le Bâtonnier défenseur du secret professionnel de l'avocat

• 1^{ère} partie : Perquisition : de la théorie à la pratique

Pierre DUNAC, vice-président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Toulouse

Stéphane NESI, président de la commission Compliance de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Ajaccio

Sophie CAÏS, co-présidente de la commission Civile de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Toulon

12h15

Déjeuner sur place

14h00	Atelier 1 – Le Bâtonnier en équilibre entre pression médiatique et principes déontologiques • 2nde partie : Mises en situation <i>Kevin GRETHEN, journaliste Ouest France</i> <i>Philippe CANO, bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Avignon</i> <i>Delphine DEJOIE-ROUSSELLE, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Vannes</i> <i>Catherine GLON, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Rennes</i> <i>Franck DYMARSKI, membre du collège ordinal, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats des Ardennes</i> <i>David ZACHAYUS, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Metz</i>
	Atelier 2 – Incident sinon rien ! (Jeux de rôles) • 2nde partie : Quand la justice vacille... <i>Frédéric FEVRE, procureur général de la cour d'appel de Douai</i> <i>Éric RUELLE, premier président de la cour d'appel de Poitiers</i> <i>Justine DEVRED, présidente de commission Libertés et droits de l'Homme, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Senlis</i> <i>Stéphane GIURANNA, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Epinal</i> <i>Maxime ROSIER, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Montpellier</i> <i>Philippe THLAULT, trésorier de la Conférence des Bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bourges</i>
	Atelier 3 – Le Bâtonnier face aux fragilités professionnelles de l'Avocat • 2^{ème} partie : Réagir et traiter <i>Antoine ANDRE, secrétaire général du conseil de l'Ordre départemental des médecins, directeur adjoint du SMUR</i> <i>Christine JULIENNE, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Nantes</i> <i>Florence FREDJ-CATEL, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Meaux</i> <i>Cécile SCHWAL, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Nice</i> <i>Benoît PORTEU de LA MORANDIERE, président de la commission Territoires et initiatives des Ordres, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Aix en Provence</i>
	Atelier 4 – Le Bâtonnier défenseur du secret professionnel de l'avocat • 2nde partie : les suites de la perquisition <i>Pierre DUNAC, vice-président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Toulouse</i> <i>Stéphane NESA, président de la commission Compliance de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Ajaccio</i> <i>Sophie CAÏS, co-présidente de la commission Civile de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Toulon</i>
15h30	Fin des travaux
	Activité uniquement pour les accompagnants
14h00	Départ devant le Palais des Congrès
	Visite guidée à pied de La Baule "Quartier casino et ses villas" - durée : 1h30
15h30	Retour devant le Palais des Congrès
20h00	Dîner au restaurant Chez Cocoché (Nombre de places limité)
23h30	44 avenue du Général de Gaulle – La Baule-Escoublac

Vendredi 29 août

Atlantia Palais des Congrès

119, avenue de Lattre de Tassigny – La Baule6 La Baule-Escoubac

8h30 Accueil des participants

9h00 Répartition des participants dans le 2^{ème} atelier choisi.

Atelier 1 - Le Bâtonnier en équilibre entre pression médiatique et principes déontologiques

- **Retours d'expérience de deux procès sous pressions**
- **Mises en situation**

Kevin GRETHEN, journaliste Ouest France

Philippe CANO, bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Avignon

Delphine DEJOIE-ROUSSELLE, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Vannes

Catherine GLON, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Rennes

Franck DYMARSKI, membre du collège ordinal, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats des Ardennes

David ZACHAYUS, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Metz

Atelier 2 – Incident sinon rien ! (Jeux de rôles)

- **Quand la défense s'emballe...**
- **Quand la justice vacille...**

Céline VISIEDO, procureure de la République de Bourges

Justine DEVRED, présidente de commission de commission Libertés et droits de l'Homme, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Senlis

Stéphane GIURANNA, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Epinal

Maxime ROSIER, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Montpellier

Philippe THLAULT, trésorier de la Conférence des Bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bourges

Atelier 3 – Le Bâtonnier face aux fragilités professionnelles de l'Avocat

- **Identifier et comprendre**
- **Réagir et traiter**

Antoine ANDRE, secrétaire du conseil de l'Ordre départemental des médecins, directeur adjoint du SMUR

Christine JULIENNE, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Nantes

Florence FREDJ-CATEL, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Meaux

Cécile SCHWAL, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Nice

Benoît PORTEU de LA MORANDIERE, président de la commission Territoires et initiatives des Ordres, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Aix en Provence

Atelier 4 –Le Bâtonnier défenseur du secret professionnel de l'avocat

- **Perquisition : de la théorie à la pratique**
- **Les suites de la perquisition**

Pierre DUNAC, vice-président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Toulouse

Stéphane NESA, président de la commission Compliance de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Ajaccio

Sophie CAÏS, co-présidente de la commission Civile de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Toulon

12h00 Fin des travaux

12h00 Déjeuner sur place

Activité au choix :

13h45 Départ en bus devant le Palais des Congrès

14h15 Visite guidée en bus des Chantiers de l'Atlantique - Saint-Nazaire - durée : 2h00

17h00 Retour en bus devant le Palais des Congrès

ou

14h00 Départ devant le Palais des Congrès

14h30 Promenade commentée en chaland et calèche - Port de Bréca - durée : 1 h30

17h30 Retour devant le Palais des Congrès

ou

14h15 Départ à pied devant le Palais des Congrès pour le Club Les voiles royales

14h30 Challenge Baulois « Les pieds dans l'eau, les pieds dans le sable » club Les Voies Royales

17h45 Retour dans les hôtels

19h30 Dîner au Barbarossa - restaurant de plage (Nombre de places limité)

12 Bd Darlu Plage – La Baule

22h30 - 1h00 « After » avec DJ au restaurant Barbarossa – (Forfait boisson non compris)

Samedi 30 août

Atlantia Palais des Congrès
119, avenue de Lattre de Tassigny – La Baule-Escoublac

8h30 Accueil des participants

9h00 Restitution des ateliers

Jean-Raphaël FERNANDEZ, président de la Conférence des bâtonniers

Anne LAGARRIGUE, présidente de la commission Formation et Prospective de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Haute-Saône

9h15 Atelier 1 – Le bâtonnier en équilibre entre pression médiatique et principes déontologiques

- Retours d'expérience de deux procès sous pressions
- Mises en situation

9h45 Questions

10h00 Atelier 2 – Incident sinon rien !

- Quand la défense dérape...
- Quand la justice vacille...

10h30 Questions

10h45 Atelier 3 – Le Bâtonnier face aux fragilités professionnelles de l'Avocat

- Identifier, comprendre
- Réagir et traiter

11h15 Questions

11h30 Atelier 4 –Le Bâtonnier défenseur du secret professionnel de l'avocat

- Perquisition : de la théorie à la pratique
- Les suites de la perquisition

12h00 Questions

12h15 Clôture des travaux

Christophe BAYLE, premier vice-président de la Conférence des bâtonniers

12h30 Fin des travaux

12h30 Déjeuner-buffet sur place

Pour recevoir l'attestation de participation, correspondant aux 11h de formation, vous permettant de faire valider cette formation par votre Ordre, merci d'adresser à conference@conferencedesbatonniers.com, une attestation de versement de la contribution à la formation professionnelle URSSAF ou d'exonération ainsi que le questionnaire de fin de formation complété

Intitulé de la formation

Le Bâtonnier, premier défenseur des avocats

Durée :

11 heures validées au titre de la formation continue

Objectifs pédagogiques et opérationnels

Identifier les risques professionnels et éthiques liés à l'exposition médiatique dans les affaires médiatisées

Analyser et comprendre le rôle du bâtonnier en situation de pression médiatique : soutien, régulation, prise de parole.

Analyser les mécanismes de la médiatisation des procès et leurs effets sur la perception du rôle de l'avocat et des droits de la défense

Identifier les risques déontologiques et professionnels liés à l'exposition médiatique.

Échanger sur des cas concrets pour construire des bonnes pratiques collectives.

Comprendre les causes et les formes que peuvent prendre les tensions entre avocats et magistrats, entre avocats, lors des audiences.

Identifier les enjeux déontologiques et juridiques liés aux incidents d'audience.

Clarifier le rôle du bâtonnier est-il un médiateur, le protecteur de la profession, le garant du respect des droits de la défense ?

Favoriser une culture du dialogue et de la désescalade à travers l'analyse de cas concrets et l'échange d'expériences.

Connaître les règles d'or et savoir les mettre en pratique

Identifier les différentes formes de fragilité professionnelle chez les avocats (épuisement, isolement, surcharge, perte de sens, etc.).

Sensibiliser à l'importance de la prévention et de la détection précoce des situations de mal-être dans la profession.

Clarifier les missions du bâtonnier en matière d'écoute, d'accompagnement et de protection des confrères en difficulté.

Présenter les dispositifs d'aide existants au sein de l'ordre et encourager leur mobilisation sans stigmatisation.

Favoriser une culture de la solidarité et du soutien mutuel au sein du barreau, à travers des échanges d'expériences et des outils concrets.

Comprendre le cadre juridique et les conditions d'une perquisition au domicile et/ au cabinet de l'avocat.

Appréhender les enjeux de la perquisition au regard de la protection du secret professionnel

Clarifier le rôle du bâtonnier, présent lors de la perquisition, en tant que garant du respect des droits de la défense et du secret.

Analyser les conséquences procédurales d'une perquisition irrégulière, notamment en cas de désaccord entre le bâtonnier et les enquêteurs, et le rôle d'arbitre du JLD.

Favoriser une préparation concrète à ces situations sensibles à travers des cas pratiques et des retours d'expérience.

Pré-requis :

Formation ouverte aux avocats et plus particulièrement aux bâtonniers, vices-bâtonniers, bâtonniers élus, aux membres du Conseil de l'Ordre, des administrateurs des CARPA et des membres des conseils régionaux de discipline.

Modalités d'accès :

Inscription en ligne avec un lien de connexion et lien accessible sur le site de la Conférence des bâtonniers

www.conferencedesbatonniers.com/fr/

Dates de la formation :

Du jeudi 28 août au samedi 30 août 2025

Lieu de la formation : Atlantia Palais des Congrès 119, avenue de Lattre de Tassigny – La Baule

Tarif de la formation :

Frais d'inscription (en dehors des dîners et activités) : 400€ TTC - TVA : « exonérée de TVA — Art. 261.4.4 a du CGI »

Le délai d'accès : 18 août 2025 fin des inscriptions

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter en cas de besoin d'accessibilité particulier pour un participant

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

Questionnaire d'évaluation des acquis est donné au début de la formation (questions intégrées dans le questionnaire d'évaluation de la satisfaction)

Formalisation à l'issue de la formation :

Une attestation de fin de formation est envoyée à chaque participant à l'issue de chaque formation, dans les deux mois qui suivent la formation.

Modalités pédagogiques :

Interventions - débats – mises en pratique

Le référent pédagogique est le président de la commission de Formation et perspectives.

Le référent handicap, responsable des manifestations de la Conférence des Bâtonniers

Numéro de déclaration d'activité : 11 75 42153 75

Institut Formation ordinal de la Conférence des Bâtonniers

N° siret : 493 352 090 00010

Conférence des Bâtonniers

N°siret : 303 324 313 00012

Le Bâtonnier, premier défenseur des avocats



Université d'été
La Baule, du 27 août au 30 août 2025